



Jusqu'au
31 décembre 2020

1 BABYPHONE ACHETÉ
20%
REMBOURSÉS

Offre limitée aux 700 premières demandes.
Voir modalités au dos.

**+ 2 ARBRES
PLANTÉS**



avec


reforestACTION

«Prendre soin des générations futures»



**Participez
en 3 étapes simples**

1

Achetez 1 babyphone audio ou vidéo Babymoov
chez un revendeur participant avant le 31 décembre 2020

2

Rendez-vous sur www.babymoovdeals.com
avant le 15 janvier 2021.

3

Complétez le formulaire de remboursement
et téléchargez votre facture.

Sous réserve de conformité de votre dossier,
vous recevrez votre remboursement par virement bancaire
sous 8 à 10 semaines.

Vous recevrez également un e-mail contenant votre code
Reforest'Action et le lien pour planter vos 2 arbres.

Action caritative et offre de remboursement différé de 20% du montant du babyphone Babymoov acheté. Valable sur tous les modèles de babyphones audio ou vidéo, hors Simply Care, de la marque Babymoov. Offre limitée aux 700 premières demandes. Remboursement par virement bancaire sous 8 à 10 semaines. Pour chaque babyphone acheté, 1 code Reforest'Action sera remis. Offre de remboursement valable pour un achat entre le 1er novembre et le 31 décembre 2020. Participation jusqu'au 15 janvier 2020.

Liste des revendeurs participants, conditions des offres et participation sur le site www.babymoovdeals.com. Un seul remboursement et 1 code par foyer (même nom/prénom et/ou même adresse e-mail et/ou même adresse postale et/ou même IBAN). Les demandes incomplètes seront considérées comme nulles.

Contact opération :

contact@babymoovdeals.com

Et rejoignez le mouvement responsable

#GREEN MOOV